



1

Jours

Le démembrement de propriété

dans IMMOBILIER - GESTION DE PATRIMOINE / Réf : JUR-GEPA-2

Objectifs de la formation

- Définir les bases du démembrement de propriété
- Identifier les différentes sources de démembrement
- Gérer les situations de démembrement
- Utiliser le démembrement pour optimiser la détention du patrimoine professionnel

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Matin

1. Définir le démembrement

- Nature juridique
- Nature économique
- Notion de propriété partagée
- Durée

2. Examiner la gestion des biens

- Droits et pouvoirs de l'usufruitier
- Droits et pouvoirs du nu-propiétaire
- Le quasi-usufruit
- Application à divers biens

3. Identifier des causes de la fin du démembrement

- Causes naturelles
- Causes volontaires



Après midi

4. Intégrer la subrogation

5. Distinguer les types d'actifs

- Immobilier
- Parts et actions de sociétés
- Compte courant d'associé
- Fonds de commerce

6. Examiner les différentes évaluations

- Fiscale
- Vénale ou économique

7. Applications

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Agent immobilier

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274



LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :





- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques afin de permettre aux stagiaires de s'approprier efficacement le contenu des formations.
- Organisation de jeux de rôles et mises en situation concrètes des stagiaires.

Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis à l'issue de chaque partie de la formation, et exercices de synthèse écrits à la fin des formations.
- Une attestation de formation reprenant l'ensemble des objectifs pédagogiques sera délivrée à chaque participant à l'issue de la formation.

